

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation


Direction de la Solidarité
Direction Enfance Santé Insertion
Service de l'Aide Sociale à l'Enfance
Pôle Adoption et Recherche des Origines

Le Responsable de Pôle Adoption et Recherche des Origines


Sandrine JAHNKE

2016 00271

3 DEC. 2016

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

VU les articles L. 225-2, R. 225-9, R. 225-10 et R. 225-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs à l'adoption des pupilles de l'Etat et à l'agrément;

SUR proposition du Directeur Général des Services,

CONSIDERANT l'arrêté de nomination des membres du Conseil de Famille pris par le Préfet du Haut-Rhin en date du 3 décembre 2016 ;

le remplacement de Madame Annabelle HURTH par Madame Bénédicte CLAUDEPIERRE qui passe de membre suppléant à membre titulaire ;

le remplacement de Madame Bénédicte CLAUDEPIERRE par Madame Evelyne GINGLINGER ;

le remplacement de Madame Batoul ELALEM par Madame Cema CETINBAG.

ARRÊTE

Article 1 : Le précédent arrêté relatif à la composition de la commission d'agrément en vue d'adoption du 4 octobre 2016 est abrogé.

Article 2 : La composition de la Commission d'Agrément en vue d'adoption est fixée conformément à l'article R.225-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles et les fins de mandat sont arrêtées comme suit :

Trois personnes appartenant au service qui remplit les missions d'aide sociale à l'enfance et ayant une compétence dans le domaine de l'adoption et leurs suppléants :

➤ Deux représentants de la Direction Enfance Santé Insertion et du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance et leurs suppléants :

- Monsieur Nicolas DUCROCQ (titulaire), **Vice-président de la Commission d'Agrément**,

Arrêté du 20 août 2013 et fin de mandat le 20 août 2019.

- Monsieur Jean-François CAILLERET (suppléant).

Arrêté du 1^{er} septembre 2015, fin de mandat le 1^{er} septembre 2021.

- Madame Bénédicte CLAUDEPIERRE (titulaire).

Arrêté du 1^{er} septembre 2015, fin de mandat le 1^{er} septembre 2021.

- Madame Evelyne GINGLINGER (suppléante).

Arrêté du 3 décembre 2016, fin de mandat le 3 décembre 2022.

- Une représentante de la Direction Enfance Santé Insertion et du Service de la Protection Maternelle et Infantile et Promotion de la Santé et sa suppléante :

- Madame Marie-Joëlle FREYDT (titulaire),

Arrêté du 1^{er} septembre 2015, fin de mandat le 1^{er} septembre 2021.

- Madame Sema CETINBAG (suppléante).

Arrêté du 3 décembre 2016, fin de mandat le 3 décembre 2022.

Deux membres du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat du Département et leurs suppléants :

- Association UDAF :

- Monsieur André BUBENDORF (titulaire),
- Madame Virginie SELLGE (suppléante).

Arrêté du 3 décembre 2016, fin de mandat le 3 décembre 2022 pour le membre titulaire et son suppléant.

- Association des Pupilles et Anciens Pupilles du Haut-Rhin :

- Madame Annette SCHEUER (titulaire),

Arrêté du 4 mai 2012, fin de mandat le 4 mai 2018.

- Madame Marie-Paule RADOANI (suppléante).

Arrêté du 20 août 2013 et fin de mandat le 20 août 2019.

Une personnalité qualifiée dans le domaine de la protection sociale et sanitaire de l'enfance :

- Monsieur Vincent BILGER, **Président de la Commission d'Agrément.**

Arrêté du 1^{er} septembre 2015 et fin de mandat le 1^{er} septembre 2021.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Préfet du Département et publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Straumann', is written over a horizontal pink line. Below the signature is a solid blue horizontal line.